

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SILENCE PIEGE A GUEPES

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: EU-0027526-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0029615-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SILENCE PIEGE A GUEPES

Silence appât pour guêpes

Silence Wasp Trap

Silence Wasp Bait

Goldin Wasp Trap

Scatch Wasp Trap

Scatch Wasp Bait

Trapmaster-WT

Silence Wespenfalle

Silence Wespenköder

Dr. Stähler Wespenfalle

Dr. Stähler Wespenköder

Scatch Wespenfalle

Scatch Wespenköder

Ardap Wespenfalle

Agraro Wespenfalle

Capito Wespenfalle

Compo Wespenfalle

Windhager Wespenfalle

Hagopur Wespenfalle

WT-100

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Arthur Schopf Hygiene GmbH & Co. KG
Adresse	Pfaffensteinstraße 1 83115 Neubeuern Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0027526-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0029615-0000
Date de l'autorisation	13/07/2022
Date d'expiration de l'autorisation	12/07/2032

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Schopf Hygiene GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Pfaffensteinstr. 1 83115 Neubeuern Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Elektronstr. 8 D-06749 Bitterfeld - Wolfen Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	2324 - Jus de pomme concentré
Nom du fabricant	Austria Juice GmbH
Adresse du fabricant	Kroellendorf 45 A-3365 Allhartsberg Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Kroellendorf 45 A-3365 Allhartsberg Autriche

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Jus de pomme concentré		Substance active			15

Eau	AQUA (eau)	Substance non active	7732-18-5	231-791-2	85
Food Dye blue		Substance non active	3536-49-0	222-573-8	0,000001

2.2. Type de formulation

CB - Appât concentré

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Piège à guêpes

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Appât pour la lutte contre les guêpes en extérieur.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Vespula* spp.
Nom commun: Guêpes
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Extérieur

Extérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Utilisation dans des pièges par remplissage
Description détaillée:

Tirer la partie supérieure du couvercle vers le haut. Suspendre ou placer le piège idéalement dans un endroit chaud et ensoleillé.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -
Dilution (%): 125 mL de produit à diluer dans 250 mL d'eau par piège.
Nombre et fréquence des applications:
125 mL de produit à diluer dans 250 mL d'eau par piège.
Pièges espacés tous les 3 m.
Produit efficace jusqu'à 3 semaines

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille en HDPE (125 mL) avec bouchon en PP. Le produit est vendu avec un piège à guêpes (Bidon en PET de 1 L). La bouteille en HDPE est placée à l'intérieur du bidon en PET.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation
- Tirer la partie supérieure du couvercle vers le haut. Suspendre ou placer le piège idéalement dans un endroit chaud et ensoleillé. Après 3 semaines d'utilisation (décoloration du produit), si nécessaire, remplir avec un nouveau mélange.
- Le niveau d'eau dans le piège doit être vérifié régulièrement pour maintenir l'efficacité du produit.
- S'assurer que le piège ne se dessèche pas.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin
- EN CAS D'INHALATION : non applicable

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Protéger de la lumière.
- Protéger du gel.
- Stocker à une température ne dépassant pas 40 °C
- Durée de conservation: 3 ans

6. Autres informations